



un nouveau souffle pour nos mobilités

## TOUT SAVOIR SUR LE PROJET

Restructurer le réseau  
de transports en commun et  
préparer la métropole de demain

JUIN 2024

# Le projet en bref

**27**  
lignes de bus



**90 %**  
des habitants  
desservis par  
une ligne de bus



**3 000**  
arbres  
plantés



**40** nouveaux  
bus à propulsion électrique

**27**  
parkings-  
relais



**Nouveau centre d'exploitation  
et de maintenance des bus**

De **nouveaux  
aménagements**  
urbains

**1 bus toutes les 6 minutes**  
en heure de pointe sur  
les lignes B et C



**30 minutes**  
pour que chaque habitant  
accède aux services  
essentiels de proximité

**61**  
nouvelles  
stations  
sur les lignes  
B et C



**92 %**  
des emplois  
de la métropole  
desservis

**+ 50 %**  
de fréquentation  
attendue



**20 %** d'offre kilométrique  
supplémentaire sur le nouveau  
réseau, soit **1,5 million** de km



**3 380** places P+R  
de stationnement  
d'ici 2026



## Cap sur la métropole de demain !

Une population en augmentation, un usage prépondérant de la voiture qui sature l'espace urbain : cette réalité concerne la métropole clermontoise comme l'ensemble des grandes villes de France. Si nous n'agissons pas, les problèmes de circulation en ville, de pollution et de santé publique s'aggraveront inévitablement, dans un contexte marqué par l'accélération du réchauffement climatique.

**Nous avons le devoir d'agir** : transformer notre métropole **est une nécessité pour la préparer aux grands enjeux de demain** et lui donner un nouveau souffle. C'est toute la raison d'être du projet InspiRe.

Transformer notre métropole, c'est d'abord **favoriser des modes de déplacement alternatifs** à la voiture individuelle. Au cœur du projet figure ainsi la **restructuration globale du réseau de bus avec la transformation des lignes B et C en lignes à haut niveau de service**. Les aménagements qui font la part belle aux piétons, aux mobilités douces et la création de parkings-relais sont d'autres leviers de changement, permettant **de rééquilibrer les usages dans**

**l'espace public** entre les piétons, les vélos, les bus et les voitures pour mieux vivre la ville au quotidien, en toute sécurité.

Transformer notre métropole, c'est la rendre **plus accessible** avec des transports publics qualitatifs et performants et de nombreuses offres d'itinéraires qui irriguent l'ensemble du territoire. En ligne de mire, des déplacements plus faciles au quotidien **pour tous les habitants**, que ce soit pour aller travailler, faire leurs courses, vaquer à leurs loisirs, etc.

Ces évolutions vont de pair avec l'amélioration et l'embellissement du cadre de vie. Les travaux de réalisation des nouvelles lignes sont ainsi l'opportunité de **réaménager les espaces urbains** concernés pour les rendre plus agréables, plus inclusifs et adaptés aux évolutions climatiques.

Amélioré grâce à la participation citoyenne et à de nombreux acteurs du territoire, **le projet InspiRe concrétise la métropole de demain**. Pour que nous profitons toutes et tous d'un cadre de vie de qualité, et après nous, les générations futures !

**Olivier Bianchi**,  
Président de Clermont Auvergne Métropole,  
Maire de Clermont-Ferrand

**François Rage**,  
1<sup>er</sup> Vice-Président de Clermont Auvergne  
Métropole en charge des mobilités durables,  
Président du SMT-CAC

# Un réseau entièrement restructuré

Lancé en 2019, le projet InspiRe s'est construit progressivement. Le SMTC-AC, Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise, et Clermont Auvergne Métropole, les deux maîtres d'ouvrage, ont élaboré le futur réseau en concertation avec les élus des 23 communes relevant du ressort territorial du SMTC-AC, les citoyens et les acteurs économiques.

## LE RÉSEAU COMPORTERA 4 TYPES DE LIGNES

### Les lignes de « type 1 », colonne vertébrale du réseau : la ligne A du tramway et les lignes B et C du tram-bus

Elles desservent toutes les communes avec au maximum une correspondance.

### Les lignes de « type 2 »

De façon régulière et cadencée, elles desservent les communes et quartiers densément peuplés, la plupart des équipements urbains, avec de nombreuses connexions avec les autres lignes.

### Les lignes de « type 3 »

Complémentaires des lignes principales, elles permettent de desservir d'autres bassins de population importants.

### Les lignes de « type 4 »

Elles répondent à des besoins de déplacements spécifiques, en particulier les trajets domicile-travail, ou de rejoindre les établissements scolaires.

## LE TRAM-BUS, UNE NOUVELLE OFFRE DE MOBILITÉ

Pour offrir les mêmes avantages que le tramway tout en gardant l'agilité et la flexibilité d'un bus, le SMTC-AC se dotera d'une nouvelle offre de mobilité : le tram-bus.

Le tram-bus, c'est d'abord un bus électrique articulé qui combine les avantages d'un tramway (voie dédiée et priorité aux intersections) et la souplesse d'un bus.

C'est aussi un haut niveau de services associés : grande amplitude horaire, confort en station et à bord, plus de régularité, informations en temps réel.

L'objectif de cette restructuration du réseau : améliorer la desserte de l'ensemble du territoire avec un accès en 30 minutes aux services essentiels (santé, administration, emploi, enseignement) pour tous les habitants.

## LES SERVICES DE TRANSPORT COMPLÉMENTAIRES

Le Transport Sur Réservation (TSR) se substitue au Transport à la Demande (TAD).

- **Le Transport Sur Réservation zonal** permet de se rendre d'un arrêt d'une ligne régulière vers un arrêt d'une autre ligne régulière situé dans une même zone géographique.
- **Le Transport Sur Réservation « taxibus » en soirée** permet de rejoindre les arrêts de bus des lignes régulières des communes les plus densément peuplées depuis Clermont-Ferrand.
- **Le Transport Sur Réservation de rabattement** permet d'être conduit d'un arrêt spécifique vers une ligne régulière qui dessert la commune.
- **Le Transport Sur Réservation complémentaire** permet à toutes les communes de la métropole de disposer d'une desserte le dimanche.
- **Le Transport Sur Réservation pour les personnes à mobilité réduite (PMR)**, complémentaire aux lignes régulières accessibles, permet le transport des PMR depuis leur adresse jusqu'à leur destination précise.
- **La ligne BEN** permet de relier le centre-ville de Clermont-Ferrand au campus des Cézeaux les jeudis, vendredis et samedis, de 1 h à 4 h du matin.
- **Les services de transport scolaire.**

## Une juste place pour la voiture individuelle



S'éloigner peu à peu du modèle « tout voiture » devient une nécessité pour permettre au plus grand nombre de se déplacer, de réduire le trafic en ville, respirer un air plus sain, vivre au quotidien dans une ville plus agréable et moins bruyante.

L'objectif d'InspiRe est de rééquilibrer les usages dans l'espace public. Grâce au projet, le territoire sera mieux desservi en transports

en commun, les pistes cyclables seront plus nombreuses, les rues offriront plus de sécurité pour les piétons. Ainsi, les mobilités douces et actives seront plus attractives et pourront devenir une alternative crédible à l'utilisation de la voiture individuelle. Il s'agit également de rééquilibrer l'espace accordé à chacun, que l'on soit piéton, cycliste, usager des transports en commun ou automobiliste.

## Parkings-relais : se garer mieux pour rouler moins

Situés sur des axes de circulation en entrée d'agglomération, à proximité immédiate d'un arrêt de bus ou de tramway, ils permettent aux automobilistes de stationner facilement leur véhicule et de rejoindre le centre-ville en transports en commun.

Une solution pratique qui permet d'accéder à sa destination plus sereinement, sans sa voiture.

Depuis fin 2023, 13 parkings-relais sont déjà à la disposition des habitants de la métropole et de tous ceux qui habitent en dehors de celle-ci et qui y viennent régulièrement.

D'ici 2026, le nombre de places disponibles s'élèvera à 3 380 (contre 1 400 aujourd'hui) grâce à la mise à disposition de 14 nouveaux parkings-relais sur le territoire métropolitain.

# InspiRe étape par étape

**Les travaux, commencés au printemps 2023, se termineront en 2027, avec la mise en service du réseau prévue en fin d'année 2025. Ils sont effectués en trois étapes.**

### DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES DÉMARRÉS EN 2023

Déplacement et rénovation des réseaux souterrains (eau potable, assainissement, gaz, électricité, télécommunications) pour rendre possible la construction des lignes, aménagements pour le réseau de bus transitoire, sondages puis fouilles pour l'archéologie préventive, etc.

### PREMIÈRE PHASE : DE 2024 À 2025

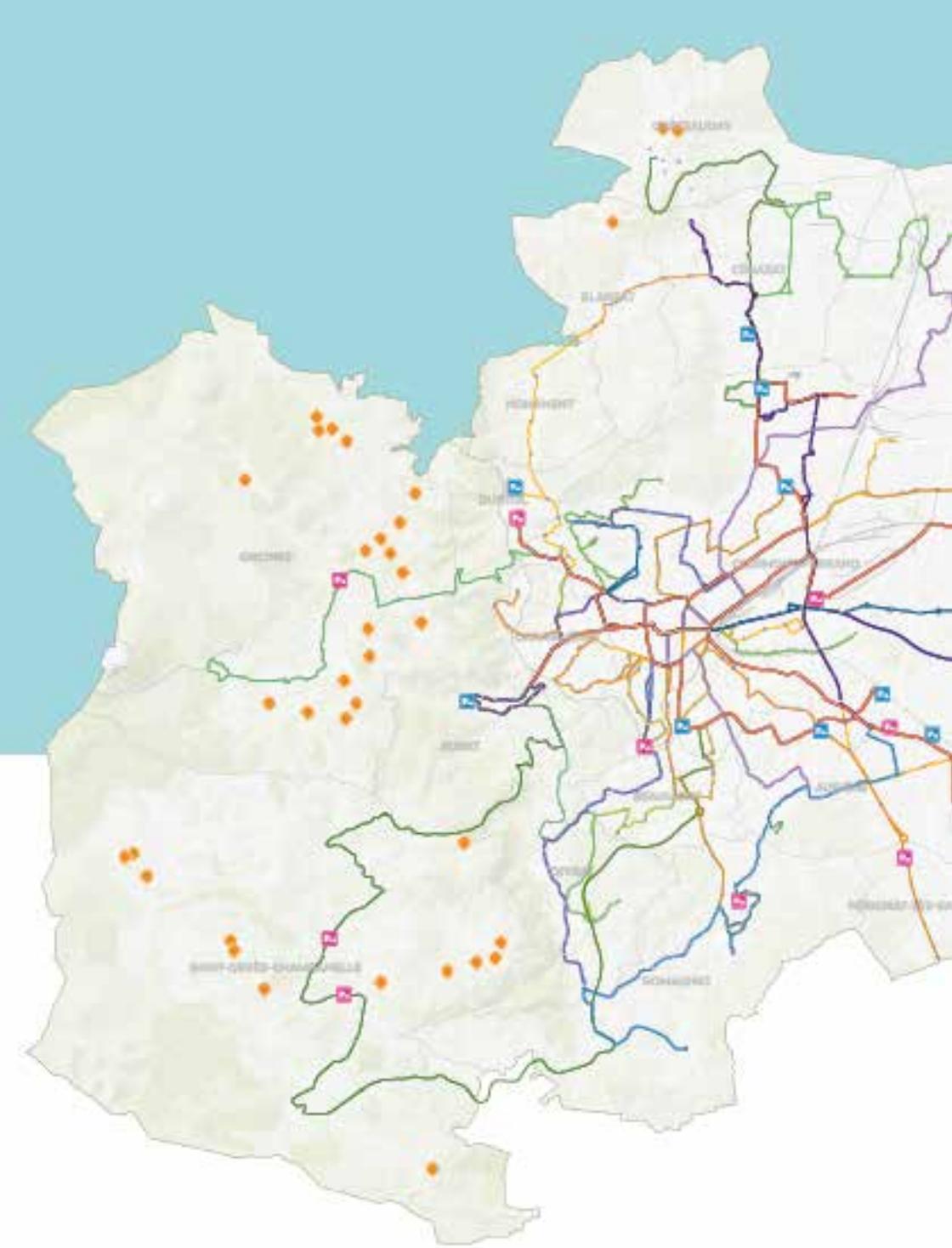
- Les aménagements urbains.
- Les nouveaux parkings-relais.
- La fabrication des nouveaux bus et des systèmes associés.
- La construction de l'ensemble des terminus et du centre d'exploitation et de maintenance.

**Mise en service en décembre 2025.**

### DEUXIÈME PHASE : DE 2026 À 2027

- La poursuite et la livraison progressive des derniers tronçons de voirie à aménager.





# Le nouveau réseau de transports collectifs



## Légende

-  Lignes de « type 1 »
-  Lignes de « type 2 »
-  Lignes de « type 3 »
-  Lignes de « type 4 »
-  Parkings-relais
-  Parkings-relais à venir
-  Stations TSR  
(Transport Sur Réservation)

Consultez la carte interactive du futur réseau sur le site InspiRe.

[www.inspire-clermontmetropole.fr](http://www.inspire-clermontmetropole.fr)

*Pour une meilleure expérience, privilégiez une utilisation sur ordinateur.*

*InspiRe > Le projet > Le futur réseau*



# La métamorphose urbaine de la métropole

**Le projet InspiRe est l'occasion de réaménager les espaces publics, de les rendre plus agréables à vivre au quotidien pour les habitants, les piétons, les cyclistes.**

Il s'agit de recréer des lieux propices à la convivialité, à la détente, où il fait bon se promener, se rencontrer, faire du shopping, etc. Des lieux où la nature retrouve toute sa place, source d'embellissement pour la ville et de bien-être pour les habitants et les visiteurs. Des lieux connectés au réseau de transports publics qui favorisent en priorité les mobilités douces.

InspiRe transforme ainsi l'espace urbain pour préparer la ville de demain, plus harmonieuse, plus résiliente au changement climatique. Plusieurs sites métropolitains feront ainsi l'objet d'une réelle métamorphose urbaine : les allées du Cardo (l'avenue Vercingétorix et le quartier Ballainvilliers), le boulevard Saint-Jean, le quartier de la Pardieu, la place de la République à Cournon-d'Auvergne.



Plongez dans  
la métropole  
de demain



■ DES ESPACES DE VIE REPENSÉS ET PLUS AGRÉABLES

AVANT / APRÈS



Boulevard Fleury



Boulevard Saint-Jean



Terminus Durtol



Avenue Ernest Cristal





# Un projet qui accélère la transition écologique et énergétique

**InspiRe s'inscrit dans la démarche globale de la Métropole qui vise à réussir sa transition écologique et énergétique, avec un objectif de zéro émission sur le territoire métropolitain à horizon 2035. Face à ces enjeux majeurs, le projet contribue à la réduction des consommations d'énergie, au développement des énergies durables et au respect de l'environnement.**

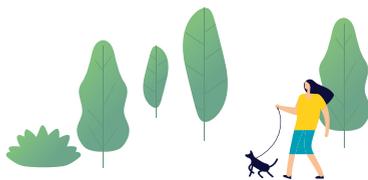
## ■ DES BUS 100 % À ÉNERGIE PROPRE

Les bus des nouvelles lignes B et C, entièrement électriques, seront un atout supplémentaire pour réduire notre empreinte carbone. Le projet comprend l'acquisition de 40 nouveaux bus électriques. Le SMTC-AC a choisi le groupement Hess/Hitachi Energy pour mettre en place un système de transport reconnu pour sa fiabilité, son confort et la sécurité de ses batteries.

Les bus rechargeront leurs batteries au départ et à chaque terminus. Plusieurs stations de charge (dépôt de bus, terminus, certaines stations) jalonneront l'itinéraire des bus et permettront des recharges « flash ».

## ■ DES BUS PLUS FONCTIONNELS

Longs de 18 mètres, ils auront une capacité de 140 passagers. Articulés avec un « accordéon », ils seront équipés de 4 portes pour gagner du temps lors des montées et descentes des voyageurs. Le premier bus de ce type sera présenté en 2024.



## ■ ALLER PLUS LOIN POUR ÊTRE PLUS SOBRE EN ÉNERGIE

**De nombreuses actions ont déjà été réalisées dans le domaine de l'éclairage public par la Métropole : remplacement des équipements les plus énergivores, optimisation de la puissance des sources lumineuses, abaissement de l'intensité lumineuse au cours de la nuit.**

**L'objectif d'InspiRe : poursuivre ces efforts lors des travaux de réaménagement urbain avec la volonté de réduire d'environ 22 % la consommation en matière d'éclairage public.**

## LE CENTRE D'EXPLOITATION ET DE MAINTENANCE DES BUS : PLUS QU'UN SIMPLE DÉPÔT

Implanté à Cournon-d'Auvergne (Pointe de Cournon), il garantira le stockage de la majeure partie de la flotte du réseau (190 bus à terme), ainsi que leur maintenance mécanique, leur ravitaillement, leur entretien et leur lavage. Mis en service d'ici fin 2025, il abritera également le siège social de T2C (exploitant du réseau de transports en commun de la métropole clermontoise).

Ce site a été conçu pour être exemplaire sur le plan écologique et environnemental.

Grâce aux panneaux photovoltaïques installés sur les toits du bâtiment et les ombrières des parkings, il produira de l'énergie verte locale pour à la fois alimenter le dépôt, recharger les bus et injecter de l'énergie dans le réseau électrique public.

Le bâtiment lui-même alliera haute qualité environnementale et performance énergétique, que ce soit en matière de conception architecturale ou de choix des matériaux : climatisation naturelle des espaces, façades et certaines structures en bois, chaufferie bois bas carbone, toitures végétalisées, récupération des eaux de pluie et de lavage, etc.

## LE DÉVELOPPEMENT DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES AU CŒUR DU PROJET

Bénéfique pour l'environnement et la santé, le vélo est un mode de déplacement actif qui fait partie des priorités d'InspiRe. Cette ambition s'inscrit dans la politique volontariste engagée par la Métropole avec un schéma cyclable qui prévoit de nouvelles voies continues et sécurisées d'ici 2026.

InspiRe vise à renforcer les aménagements cyclables tout au long du tracé des lignes B et C, notamment dans des secteurs qui en sont actuellement dépourvus. Objectif : permettre aux cyclistes de se déplacer confortablement et en toute sécurité. De nouveaux aménagements cyclables viendront ainsi s'ajouter aux voies existantes et le nombre de places de stationnement pour les cycles (arceaux, box fermés) sera accru.



### Centre d'exploitation et de maintenance des bus



# Plus de place pour la nature en ville

InspiRe comporte un volet environnemental qui prend tout son sens dans le contexte actuel de transition écologique et d'adaptation au changement climatique. Plus de nature en ville, c'est plus de stockage de carbone, donc un air plus sain, moins de risques d'inondation, un cadre de vie embelli, plus frais lors des fortes chaleurs. C'est pourquoi les nouveaux aménagements du projet accordent une place accrue à la nature, en revégétalisant nos espaces urbains.

## DES ARBRES NOMBREUX ET EN BONNE SANTÉ

3 000 arbres seront plantés dans le cadre d'InspiRe. L'objectif est de préserver notre patrimoine arboricole et d'éviter au maximum l'abattage d'arbres. Un arbre n'est abattu que lorsqu'il est en mauvais état sanitaire ou lorsqu'il est techniquement impossible de le conserver. Des fosses plus grandes et la création de bandes végétales continues entre les arbres, assureront un meilleur développement des nouveaux arbres plantés.

## LA CRÉATION DE DIFFÉRENTS TYPES D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

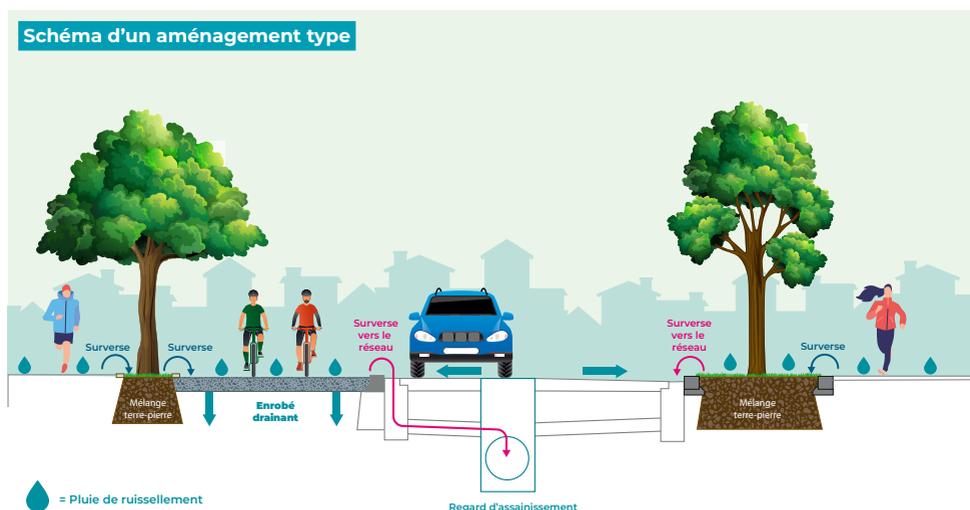
En fonction des différents sites, des alignements d'arbres, des parterres et des massifs seront créés, des pieds d'arbres seront végétalisés, ce qui contribuera

à embellir notre cadre de vie en créant des ambiances visuellement harmonieuses. Des strates de végétaux de hauteur différente permettront aussi d'isoler les cyclistes et les piétons des voitures, en formant un rideau de verdure.

## PLUS DE VÉGÉTATION EN VILLE POUR PLUS DE FRAÎCHEUR

En végétalisant au maximum les espaces urbains, nous pourrons lutter efficacement contre les îlots de chaleur. Les arbres et les végétaux apporteront ombre et fraîcheur, ce qui préservera le confort et la santé des habitants.

### Schéma d'un aménagement type





## DES PLANTES QUI FACILITENT L'INFILTRATION DE L'EAU DE PLUIE DANS LES SOLS

Le dérèglement climatique engendre des risques de ruissellement, voire d'inondations en cas de pluies torrentielles, de plus en plus fréquentes. Les végétaux permettent de réduire le ruissellement des eaux pluviales en retenant directement une partie de l'eau dans leur feuillage, mais également en facilitant son infiltration grâce à leurs racines.

Il est donc important de développer un réseau dense d'arbres en bonne santé. Il s'agit aussi de diversifier les essences, d'allier des strates de plantes hautes et basses, de créer un écosystème complet en milieu urbain pour être encore plus efficace.

## DES ESSENCES CHOISIES POUR DURER

Arbres et arbustes ont été soigneusement sélectionnés selon plusieurs critères. La priorité a été donnée aux espèces locales, adaptées au réchauffement climatique et sources de nourriture et d'habitat pour la faune afin de favoriser la biodiversité. Il y aura une quarantaine d'essences différentes en tout.



# S'informer, discuter : tous les moyens à disposition

Depuis le lancement d'Inspire, de nombreux outils d'information ont été mis à la disposition des habitants pour leur permettre de s'informer sur le projet, de comprendre ses objectifs et d'échanger.

Durant toute la durée des travaux, les habitants sont aussi accueillis à la Maison du projet (Maison InspiRe), où ils peuvent rencontrer les médiateurs.

## LES DIFFÉRENTS « OUTILS » D'INFORMATION

### LE SITE INTERNET

Régulièrement actualisé, il constitue une mine d'informations sur le projet, son actualité, les différents chantiers. Il fournit aussi une carte interactive pour identifier et localiser les travaux.

[www.inspire-clermontmetropole.fr](http://www.inspire-clermontmetropole.fr)

### LES RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook, X (ex. Twitter), LinkedIn, et maintenant Instagram, les réseaux sociaux d'Inspire vous permettent de suivre toute l'actualité du projet et des travaux.

### LES NEWSLETTERS

Informations travaux, météo des travaux, etc. Elles donnent de la visibilité sur les travaux à venir, avec la possibilité de s'inscrire et de recevoir des flashes infos par SMS. La newsletter InspiRe, diffusée trois à quatre fois par an, donne des informations sur le projet dans sa globalité.

Inscrivez-vous  
aux newsletters



<https://inspire-clermontmetropole.fr/newsletter/>

## LES INFOS TRAVAUX

Déposées dans les boîtes aux lettres et accessibles depuis le site InspiRe, elles informent les riverains du type de travaux réalisés près de chez eux, de leur durée et de leur impact sur la circulation.

## LE JOURNAL DU CHANTIER

Intitulé *Écho des Travaux*, il présente les coulisses de la réalisation du projet, avec des visuels explicatifs, des portraits des professionnels du chantier, des chiffres clés. Il est disponible dans la plupart des équipements publics et chez certains de vos commerçants.

## UNE INITIATIVE AU SERVICE DES HABITANTS : LES MÉDIATEURS TRAVAUX

Une équipe de huit médiateurs est chargée d'accompagner les citoyens durant toute la durée des travaux. Présents sur le terrain, à la Maison InspiRe et sur de nombreux événements du territoire (foires, salons, etc.), ils sont à la disposition et à l'écoute du public pour donner des informations sur le projet et les travaux, recueillir les remarques, conseiller ou encore trouver des solutions en cas de problèmes individuels. Une aide précieuse au service de tous, pour mieux vivre la période charnière que représente la réalisation du projet !

Pour joindre les médiateurs : 06 15 76 29 41  
[contact@inspire-clermontmetropole.fr](mailto:contact@inspire-clermontmetropole.fr)



# La Maison InspiRe, la maison du projet

Située au 14 place Renoux, à Clermont-Ferrand, elle accueille le public depuis le 29 septembre 2023.

On y trouve les dernières informations sur le projet : la carte du futur réseau, une représentation virtuelle des aménagements... On peut y rencontrer les médiateurs travaux, s'informer, discuter avec eux.

## HORAIRES D'OUVERTURE :

- Mercredi et vendredi : 11h-14h et 16h-19h
- Samedi : 11h-17h

## LE PROJET VERSION 3D AVEC LA MAQUETTE VIRTUELLE

S'immerger dans le projet, s'y projeter en « visitant » tour à tour les différents quartiers, c'est possible avec la maquette 3D du projet (type « Google Street View ») accompagnée par un casque de réalité virtuelle. Une expérience innovante et enrichissante, accessible à tous à la Maison InspiRe et à bord du bus InspiRant à l'occasion de sa tournée métropolitaine. **Infos et dates à retrouver sur le site InspiRe (rubrique Agenda).**



## ■ UNE QUESTION SUR LE PROJET INSPIRE ?

Contactez-nous!

Par téléphone: **06 15 76 29 41**

Par mail: **contact@inspire-clermontmetropole.fr**

Ou en ligne via notre formulaire de contact

[www.inspire-clermontmetropole.fr](http://www.inspire-clermontmetropole.fr)

 @InspireClermontMetropole

 @Inspireclermontmetropole

 @InspireClrmntMetropole

 @InspiRe - Clermont Métropole



Pendant les travaux, retrouvez  
toutes les informations utiles sur

**clechantier.fr**

